

# Horizons

L'ENTRETIEN DU DIMANCHE ROGER-POL DROIT

## « La tolérance, ça se travaille »

Le philosophe vient de publier un essai court et incisif sur le concept de tolérance. Quelle est son histoire ? Quelles sont ses limites ? Comment la pratiquer ? Questions essentielles à une époque où l'intolérance semble gagner de plus en plus de terrain

PROPOS RECUEILLIS  
PAR OLIVIER PLAGNOL  
o.plagnol@sudouest.fr

C'est l'un des philosophes français les plus lus et traduits dans le monde. Également auteur de fictions et chroniqueur dans différents journaux (« Le Monde », « Le Point », « Les Échos »), Roger-Pol Droit a livré par le passé plusieurs livres d'initiation (« Les Religions expliquées à ma fille », « Une brève histoire de la philosophie ») qui ont connu de beaux succès de librairie.

Dans « La Tolérance expliquée à tous », le philosophe écrivain se lance dans un dialogue imaginaire avec un proche (1). Il y décortique le concept de tolérance, ses vertus et ses limites, en partant d'un postulat simple : « Nous ne serons jamais tous d'accord. C'est bien pour cela que la tolérance est plus que jamais indispensable. »

« Sud Ouest Dimanche » Pourquoi ce nouveau livre sur la tolérance ? Parce que nous en manquons cruellement ?

Roger-Pol Droit Absolument. Il y a urgence à éclairer l'idée de tolérance, à l'expliquer, à la diffuser, à l'enseigner, face à la montée des tensions, des violences entre communautés, du racisme, de la xénophobie... J'ai également voulu écrire ce livre pour montrer que cette notion est beaucoup moins simple qu'il n'y paraît.

Notre monde serait-il plus intolérant que par le passé ?

Plus, je ne sais pas ; en tout cas, il est traversé de crispations, de conflits, de désaccords de plus en plus profonds. C'est parce que ces désaccords ne vont pas disparaître demain qu'il faut apprendre à vivre avec, à coexister, bien que nous ne pensions pas tous la même chose. Cela passe par la tolérance.

Vous dites que la tolérance a toujours existé, mais qu'il y a eu plusieurs périodes où le concept a évolué, philosophiquement. C'est le cas au siècle des Lumières, avec l'apport de Voltaire...

Le concept a véritablement pris sa consistance philosophique à partir des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et des guerres de religion entre catholiques et protestants. Elles ont fait prendre conscience à l'Europe et aux intellectuels de l'époque de la nécessité de séparer le pouvoir et la religion, avec une idée très simple : on ne peut pas contraindre qui que ce soit à croire, et il faut considérer les croyances religieuses comme des questions privées. À partir de là, l'État ne peut pas être le défenseur d'une religion. Et il y a eu effectivement Voltaire, qui a écrit ce grand traité de la tolérance,

resté encore aujourd'hui comme un texte de référence (2). Il y affirme que « la discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède ». Ce fut un moment phare.

Vous évoquez des tolérances « faibles » et des tolérances « fortes ». Quelles différences ?

Il y a un premier degré de tolérance qui est : on pourrait interdire mais on laisse faire. C'est ce que j'appelle la tolérance faible. Un exemple très concret : officiellement, le stationnement des deux-roues sur les trottoirs de la ville de Paris est interdit. Mais s'il ne gêne pas, il est toléré, et donc vous ne serez pas sanctionné. Cela revient à une forme de clémence, de mansuétude.

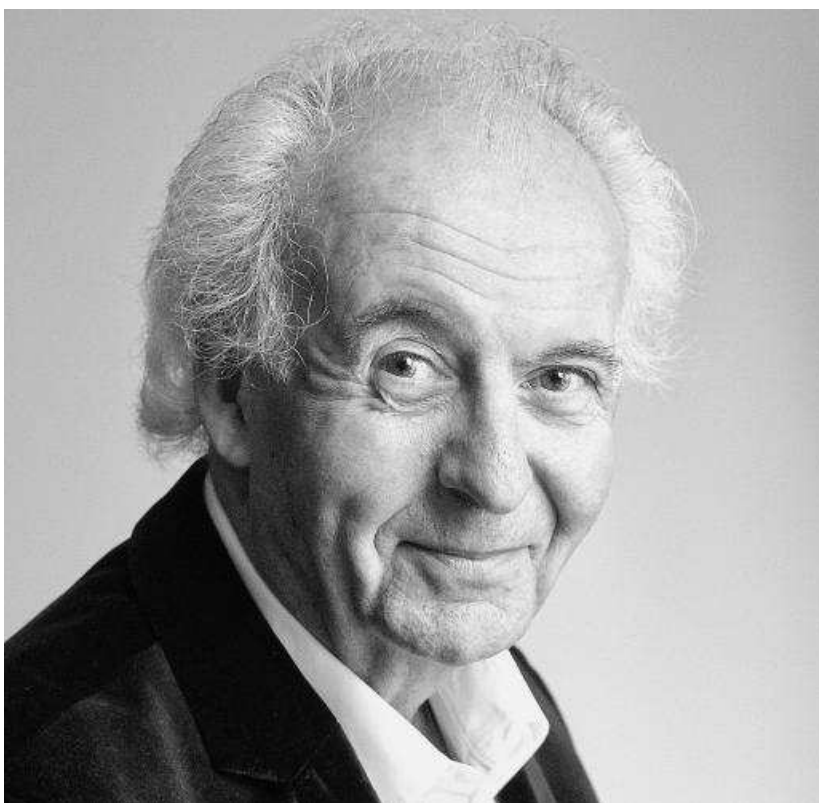
Mais il existe une forme plus forte de la tolérance, lorsque l'on touche aux libertés fondamentales. En 1789, un député, Rabaut de Saint-Étienne, avait dit : « Ce n'est pas la tolérance que je réclame, c'est la liberté. » Dans ces cas-là, l'idée même de tolérance semble disparaître au profit du droit. Et pourtant, non. Elle prend un nouveau sens. Chacun doit alors effectuer un travail sur lui-même et dans ses relations avec les autres pour que ces droits s'appliquent bien dans la réalité quotidienne.

« La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède » (Voltaire)

Vous écrivez d'ailleurs que la tolérance est perpétuellement à inventer. Que ce n'est pas qu'une idée mais d'abord des actions...

Oui, ce sont des bricolages, des tâtonnements, au quotidien, et cela n'a rien de péjoratif. Il y a toujours de nouveaux dispositifs à inventer ensemble. La tolérance, ça n'est pas un principe qu'on applique comme par magie du jour au lendemain. Cela se travaille, se construit à plusieurs, dans des discussions, parfois même des disputes. Avec un objectif, je le répète : arriver à coexister malgré nos désaccords.

Sur ce point, je ne suis pas du même avis que Voltaire. Voltaire explique que, dans le fond, toutes les religions disent la même chose et qu'elles se battent pour des points de détail. Du coup, il suffit d'en prendre conscience pour éviter de s'affronter bêtement. Je crois au contraire qu'il existe des désaccords fondamentaux entre les religions. Et c'est justement parce que ces désaccords ne sont pas



Roger-Pol Droit. PHOTO BRUNO LÉVY

### CE QU'ILS EN ONT DIT...

solubles que la tolérance est nécessaire. Chacun doit comprendre qu'il tient une place parmi d'autres.

On peut penser qu'il n'y a pas de laïcité bien vécue sans tolérance. On peut aussi penser que le monde laïque manque parfois de tolérance envers les religions...

C'est une singularité très française, liée à notre histoire intellectuelle et politique. Nous avons voulu une laïcité pure et dure. Elle peut donc avoir le visage d'une sorte d'intolérance au nom de la tolérance. Prenons l'exemple du burkini. Chez nous, cette question a du sens, alors que chez les Anglo-Saxons et dans plein d'autres pays, on ne voit pas où est le problème.

Sur le burkini, on est selon vous dans l'intolérance ?

Je suis contre le burkini et contre son interdiction. Contre parce qu'il me semble que c'est un étendard pour les mouvements islamiques, une forme de propagande, et que cela contrevient à l'égalité hommes-femmes. Et contre l'interdiction aussi, car il n'y a pas de moyens dans l'État de droit de l'interdire. Il existe au contraire

une multitude de citations ! La tolérance, voilà un concept qui a inspiré de très nombreux auteurs, intellectuels, femmes et hommes politiques depuis des siècles. Parmi ses chantres, citons Shimon Peres, disparu cette semaine : « La démocratie, c'est la différence, avec la tolérance, avec la liberté et le respect. Et nous devons vivre avec ces différences. » Ou encore Kofi Annan : « La tolérance est une vertu qui rend la paix possible. » Quant à Gandhi, s'il n'ai-

rait « pas trop le mot tolérance », il n'en trouverait « pas de meilleur ».

Mais la tolérance n'a pas eu que ces fans. Pour le marquis de Sade, elle était en effet la « vertu des faibles ». Oscar Wilde, lui, s'en servait pour titiller le public : « Le public est extraordinairement tolérant. Il pardonne tout, sauf le génie. »

Et pour le bon mot, laissons à Paul Claudel le loisir de conclure : « La tolérance ? Il y a des maisons pour ça ! »

un droit, c'est celui de s'asseoir sur une plage tout habillé si on le souhaite.

Pour agir en fanatique, en bourreau, écrivez-vous, « il faut avoir transformé l'intolérable en tolérable »...

Il y a toujours des limites à la tolérance. Tolérer ne veut pas dire tout accepter. Si quelqu'un est fanatique au point de vouloir m'imposer ses idées, ses comportements, son mode de vie, ses croyances, ça n'est pas possible. Il existe une base commune de choses intolérables pour l'ensemble des sociétés et des civilisations. L'important est d'être capa-

ble de discerner ce qui est essentiel, et qu'on ne peut donc pas tolérer, de ce qui ne l'est pas. Il y a plein de choses qui ne sont pas très graves et pour lesquelles on peut, on devrait, se montrer tolérants. Nous ne sommes pas obligés de tous nous aimer. Mais il existe un minimum vital, c'est se supporter.

(1) « La Tolérance expliquée à tous », Éd. du Seuil, 97 p., 8 €. À noter le prochain ouvrage de Roger-Pol Droit, publication le 13 octobre : « Comment marchent les philosophes » (éd. Paulsen).

(2) « Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas » (1763).